



BTSA Analyse agricoles biologiques et biotechnologiques (ANABIOTEC)

Votre projet

Exercer un métier dynamique et évolutif à caractère expérimental et scientifique pour un type d'emploi débouchant sur des secteurs variés : laboratoire de contrôle et de recherche en agroalimentaire, pharmacie, toxicologie, cosmétologie, ...

Votre profil

Vous êtes titulaire d'un baccalauréat professionnel, technologique ou d'enseignement général :

- vous avez de bonnes aptitudes en biologie et chimie,
- vous avez le sens de l'observation,
- vous aimez le travail de laboratoire,
- vous avez le goût de la recherche,
- vous souhaitez éventuellement poursuivre des études supérieures.

Les objectifs de la formation

Acquérir :

- les connaissances théoriques scientifiques (notamment en biologie moléculaire et cellulaire, biochimie, enzymologie, microbiologie, immunologie, ...),
- un "savoir-faire" technologique basé sur la connaissance :
 - des techniques de laboratoires,
 - des matières premières et produits à contrôler,
 - des gestes professionnels à acquérir
- les bases nécessaires à l'interprétation de données statistiques, résultats de contrôle de qualité, documents économiques, etc ... ,
- la capacité à intervenir dans le choix, la maintenance, la modernisation des matériels utilisés en laboratoire et à adapter aux évolutions.

Développer les aptitudes :

- à l'expression et à la communication indispensables aux échanges écrits et oraux avec les partenaires de l'entreprise ou du laboratoire,
- au traitement des informations nécessaires à l'exercice de la fonction.

Le diplôme

Il est délivré :

- pour 50% par le contrôle continu en cours de formation,
- pour 50% par un examen final comportant deux épreuves : épreuve générale (E1) , épreuve professionnelle (E7) en deux parties.(un écrit et un oral professionnel).

Les périodes en entreprise (stages ou apprentissage)

En Formation Initiale Scolaire : de 12 à 16 semaines dont 10 prises sur la scolarité.

Les stages d'au moins deux mois, de date à date, réalisés en Europe peuvent être co-financés par ERAMUS+.

Formation par Apprentissage :

- 53 semaines de période en entreprise,
- 41 semaines au CFAA
- 10 semaines de congés payés.

Les débouchés

La formation de BTSA "Anabiotec" permet :

- d'occuper un poste de responsable d'analyses et contrôles dans les secteurs de l'agroalimentaire, des produits pharmaceutiques, des cosmétiques, des laboratoires médicaux, des services vétérinaires, des fraudes, etc ...
- de participer à des actions de recherche et de développement dans le domaine des biotechnologies par exemple.

Les poursuites d'études

- préparer en un an le concours d'entrée aux écoles d'ingénieurs (classe préparatoire ATS),
- année préparatoire aux licences de biologie
- Intégration des écoles agronomiques grâce au concours « voie apprentissage »

Le programme

Domaines	Modules	Horaires*
Projet personnel de formation et professionnel	Accompagnement au projet personnel et professionnel	87 heures
Ouverture sur le monde : compréhension des faits économiques, sociaux et culturels ; information, expression et communication	Organisation économique, sociale et juridique	87 heures
	Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation	174 heures
	Langue vivante	116 heures
EPS	Education physique et sportive	87 heures
Traitement des données et informatique	Traitement de données	72,5 heures
	Technologies de l'information et du multimédia	43,5 heures
Connaissances scientifiques, techniques, économiques et réglementaires liées au secteur professionnel	Gestion et organisation du laboratoire	29 heures
	Le contrôle	58 heures
	L'analyse	87 heures
	Méthodes instrumentales appliquées	188,5 heures
	Techniques d'analyse biologiques, biochimiques et microbiologiques	203 heures
	Applications analytiques dans des secteurs d'activités	116 heures
	Procédés biotechnologiques	87 heures
	Projet expérimental	43,5 heures
Initiative locale	Module d'initiative locale	87 heures

*Horaires pratiqués en formation initiale scolaire

Les établissements

ETABLISSEMENT	REALISATEUR - SITE	DEPT	FIS*	APP*	FC*	TEL	MAIL
EPLFPA Rodez	Lycée Agricole de Rodez La Roque	12				05 65 77 75 00	legta.rodez@educagri.fr
CFAA Nord-Ouest Aveyron	Legta Villefranche de Rouergue - Villefranche de Rouergue	12				05 65 77 75 03	cfa.noa@educagri.fr
EPLFPA Toulouse	Lycée Agricole de Toulouse	31				05 61 00 30 70	legta.toulouse@educagri.fr
	CFPPA Toulouse Auzeville	31				05 61 00 99 80	cfppa.toulouse@educagri.fr
EPLFPA de Montpellier-Orb-Hérault	Lycée Agricole de Montpellier	34				04 67 63 89 89	Legta.montpellier@educagri.fr

* FIS formation initiale scolaire (lycée) ; APP : apprentissage (CFA) ; FC : formation continue (CFPPA)

Les conditions matérielles

- **hébergement** : se renseigner auprès de chaque établissement.
- **bourses** : le "Dossier Social Etudiant" (DSE) est à constituer en prévision de la rentrée suivante, sans attendre les résultats du Bac, impérativement entre le 15 janvier et le 15 mai, sur le site du CROUS. <https://www.portail-vie-etudiante.fr>.
- **avantages** : les étudiants et apprentis bénéficient des avantages "étudiants".
- **aide de la région Occitanie** : la Carte Jeune (lien : <https://www.laregion.fr/les-aides-de-votre-Carte-Jeune-Region>) pour les formations initiales scolaires et en apprentissage.